



Assurance de l'étalon reproducteur

L'étalon peut être assuré en Silver ou en Platinum.

En Platinum les frais vétérinaires ambulatoires et/ou cliniques sont couverts en cas de maladie, d'accident, de coliques ou de boiterie.

Les frais vétérinaires liés directement à la saillie ou au prélèvement sont exclus puisqu'il s'agit d'actes librement consentis en connaissance des risques exposés.

Option sur l'assurance d'un étalon : le risque d'infertilité par maladie ou accident

Qu'est-ce qui est couvert ?

Le décès suite à maladie ou accident

Le vol

L'infertilité suite à maladie ou accident

Qu'est-ce qui n'est pas couvert ?

- a) L'infertilité par suite d'interventions dites "de convenance" (ex : castration)
- b) L'infertilité par suite de traitements, d'interventions relevant de la responsabilité d'un vétérinaire
- c) L'infertilité par suite de médicaments n'ayant pas été prescrites par un vétérinaire
- d) Les frais vétérinaires liés directement à la saillie ou au prélèvement.

Exigence :

Un spermogramme récent (max 30 jours) est obligatoire sauf si l'étalon est officiellement admis à la monte.

Nombre et prix des saillies durant les 12 derniers mois.

Prime :

Sur demande